

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-730575

172479

Optique Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 010 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SAHBI HAFIDI

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : _____ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Louïna KHAYAK
OPHTHALMOLOGIST
235, Bd Yacoub El Mansour, Rte
Al Anfal, Etage N° 2 - Casablanca
Tél: 05 22 95 12 89

Cachet du médecin :

Date de consultation : 15/08/2013

Nom et prénom du malade : Sahbi Hafidi Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Aggravation oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Le : _____ / _____ / _____

[Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1-5108123		67	3000 DT	INP : 09108169 DR. MOUSSA MATAK DENTAL HOMOLOGISTE

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie du Complexe Sportif Mme KADIRI HASSANI Fatima 63, Rue Marabout Ben Youssef 1000 Casablanca - Tél.: 05 22 36 05 07	15/08/2023 15/08/2023	4.030.00

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Dr. Loubna KHAYAR BENJELLOUN

OPHTHALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des yeux

**Chirurgie de la cataracte par phaco mulsification
chirurgie de la Myopie Astigmatisme Hypermetropie lasik
chirurgie des voies lacrymales - STRABISME -**

Ex Médecin à l'hôpital 20 Août Casablanca
Membre de la société française d'ophtalmologie

Permis de Conduire

Casablanca, le:

رخصة القيادة

الدار البيضاء في :

Pharmacie du Complexe Sport
Mme KADRI HASSANI Fatima
63, Rue Mokhtar Doudi
Tel : 05 44 04 04 04
لطب العيون Motormed
غشت 20

الدكتورة لبنى خيار بنجلون

العيون وجرائحة أمراض اختصاصية

الليزر - فحص الشبكة بالأشعة

حاجة الحول - العدالة

عَذْلَةٌ إِنْجِيلِيَّةٌ فِي الْفَرْنَسِيَّةِ

طبعة سادقة جمعية مستشفى 20 غشت

89.00 DAHB - Hefidip -

1) Augis drop 1gthe x 3, 1Ml
157.00 x 2.

2) thedose
1gthe x 3, + 0.5 ml
Aug

403 Dr. SOUDIA KHAYAR
OPHTALMOLOGISTE
135, Bd Yacoub El Mansour, Rés
Al Anfal, Etage N° 2 - Casablanca
Tél: 05 22 95 12 89

Pharmacie du Complexe Sportif
Mme KADIRI HASSANI F.
63, Rue Mamoun Moha
Tél: 05 22 36 08 00

3 662042 003295 MA
VR763C10MAR/0722

Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
PPC : 157.00 DH

Dr. SOUDIA KHAYAR
OPHTHALMOLOGISTE
135, Bd Yacoub El Mansour, Rés.
Al Anfal, Etage N° 2 - Casablanca
Tél: 05 22 95 12 89

pharmacie du Complexe Sportif
Mme KADIRI HASSANI F-²²
63, Rue Mamoun Moha-
Tél : 05 22 36 09 00
ARZ7610MAR/0722

Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
PPC : 157,00 DH

Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
PPC : 157,00 DH

شارع يعقوب المنصور - اقامة الأنفال - عمارة A شقة رقم 5 الطابق الثاني- الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 95 12 89
235 ,Bd Yacoub El Mansour - Résidence Al Anfal-Im ." A" Appt. N°5- 2ème étage - Casablanca - Tél.: 05 22 95 12 89

**OPHTÁLMED
PPC
89.00 DHS**

GIODROP®
ophtalmique 15 ml e

FR

Description :

Solution ophtalmique stérile, lubrifiante et hydratante à base d'acide hyaluronique, de glycérine et aux extraits naturels de mauve et de camomille.

Indications :

- Rougeur, sécheresse et fatigue oculaires, travail prolongé devant un écran, insuffisance de larmes, exposition au soleil, à un environnement enfumé ou déshydraté ou à de l'eau salée.
- Port prolongé de lentilles de contact.
- Sensation de corps étranger due à l'exposition au vent ou à la poussière.

Mode d'emploi :

- Instiller deux ou trois gouttes dans chaque œil conformément aux instructions du médecin.
- Compatible avec les lentilles de contact.

Précautions d'emploi :

- Ne pas utiliser en cas d'allergie à l'un des composants.
- En cas de survenue d'effets indésirables, interrompre le traitement et consulter un médecin.
- Usage ophtalmique, ne pas avaler.

- Le produit est stérile avant ouverture, bien fermer après usage.
- À utiliser dans les 60 jours après la première ouverture.
- Ne pas utiliser le produit si le flacon est endommagé.
- Ne pas utiliser le produit au-delà de la date indiquée sur le flacon. La date limite indiquée se réfère au produit dont le flacon est intact et correctement conservé.

Composition :

Hyaluronate de sodium, glycérine, extrait de feuille de Malva sylvestris, extrait de fleur de Chamomilla recutita, phosphate de sodium bibasique, phosphate de sodium monobasique, chlorure de sodium, chlorite de sodium, hydroxyde de potassium, eau purifiée.

Conditions de stockage :

- Tenir hors de portée des enfants.
- Conserver à une température inférieure à 30 °C.
- Tenir à l'écart de la lumière et de la chaleur.

Présentation :
Flacon de 15ml. 